

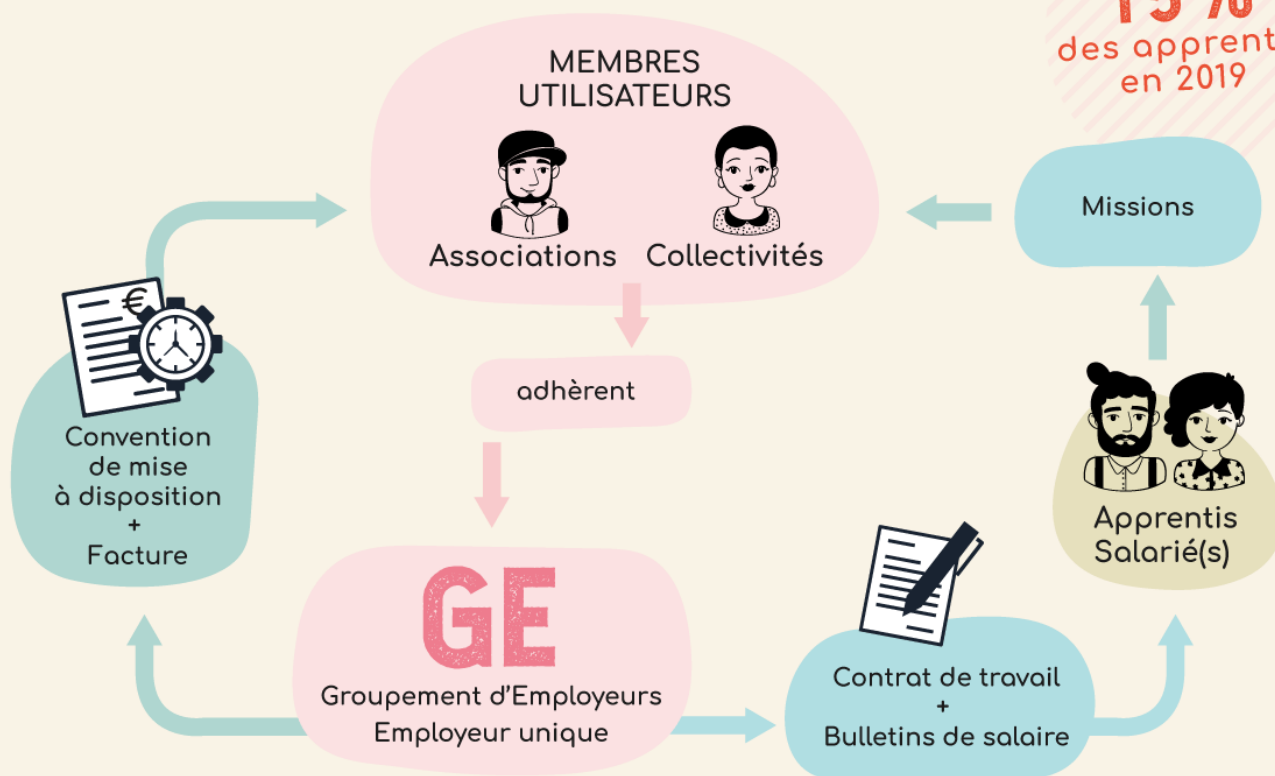
LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

Le GE assure la gestion du contrat de travail de l'apprenti qui est mis à disposition de 1 à 3 adhérents du groupement. C'est une solution très intéressante dans plusieurs cas :

- Possibilité pour l'apprenti de travailler sur différentes activités ou différents publics notamment dans le cadre du BPJEPS Activités Physiques pour Tous ou Loisirs Tous Publics.
- Réduction du coût du contrat notamment pour les employeurs publics.
- Mutualisation d'un apprenti sur plusieurs structures en fonction des besoins de chaque adhérent.
- Possibilité de bénéficier d'un Maître d'Apprentissage au sein du GE.

FOCUS SUR LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

15%
des apprentis
en 2019



CONTACTS



GEPSLM Montpellier
contact@gepslm.org
04 67 67 42 72



GE PSA31 Labège
psa31@cdos31.org
05 62 24 19 00



Tous les GE en
Région
CRGE Occitanie
www.crge-occitanie.fr